Notice d'information RGPD

à destination des usagers du Groupe AHNAC

Table des matières

Introduction....3
Les principes applicables à vos données personnelles....3
Quelles catégories de données personnelles sont collectées ?....3
Le dossier administratif du patient....3
Le dossier médical....3
Origine des données....4
Données collectées dans le cadre de vos échanges avec l'établissement....4
L'objectif de l'utilisation de vos données personnelles....4
Votre prise en charge médicale et administrative....5
Alimentation et accès à votre dossier médical partagé « Mon espace santé »....5
Les activités de recherche en santé....5
Sécurité des personnes et des biens - Vidéoprotection....7
Loyauté et transparence de la collecte de vos données....7
Pertinence, adéquation et minimisation des données collectées....8
L'utilisation de vos données par le Groupe AHNAC est-elle autorisée ?....8
Les destinataires de vos données personnelles....8
Transmission de vos données à Tune Insight....9
1. Qui est le responsable de traitement ?....10
2. Pour quel objectif vos données sont-elles traitées ?....10
3. Quelles données sont collectées ? Quelle est leur source ?....11
4. Quel est le fondement juridique des traitements ?....11
5. Qui a accès à vos données ?....11
6. Quels sont vos droits ?....11
7. Combien de temps vos données sont-elles conservées ?....12
8. Vos données sont-elles transférées en dehors de l'Union européenne ?....12
La limitation dans le temps de la conservation de vos données personnelles....12
Conservation du dossier médical....12
Conservation des données administratives....13
Données utilisées dans le cadre de la recherche....13
Les transferts de vos données....13

Vos droits sur vos données personnelles....13
Votre droit d'accès....13
Votre droit à la rectification de vos données....14
Votre droit à l'effacement de vos données....14
Votre droit à la limitation des traitements de données....15
Votre droit de vous opposer aux traitements de données....15
Votre droit à la portabilité de vos données....15
Votre droit de retirer votre consentement....15
Les limites à l'exercice de vos droits....16
Votre droit d'introduire une réclamation....16
Les modalités d'exercice de vos droits....16
La sécurité de vos données personnelles....16
Gestion informatisée du dossier patient....17
Hébergement des données de santé....17
Votre Dossier Médical Partagé / Mon espace santé....17
Lorsque les professionnels appartiennent à votre équipe de soins....17
Lorsque des personnes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel membre de votre équipe de soins....18
Lorsque le professionnel n'appartient pas à votre équipe de soins....18
Vos droits sur les documents versés dans votre DMP....18
Traçabilité des accès....19
Date d'entrée en vigueur et révisions....19

Introduction

Le **Groupe AHNAC** garantit que la collecte et l'utilisation des données personnelles respectent le Règlement général sur la protection des données (RGPD 2016/679) et la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée.

Dans le cadre de ses activités, le **Groupe AHNAC**, en qualité de responsable de traitement, peut collecter et utiliser des données personnelles concernant ses patients.

Le **Groupe AHNAC** prend toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité de ces données.

La présente Notice formalise ses engagements en matière de protection des données personnelles et fournit aux personnes concernées une information claire, concise et transparente sur les traitements réalisés.

Les principes applicables à vos données personnelles

Quelles catégories de données personnelles sont collectées ?

Selon votre prise en charge au sein d'un établissement du Groupe AHNAC, différentes catégories de données personnelles peuvent être collectées.

LE DOSSIER ADMINISTRATIF DU PATIENT

Le dossier administratif contient les informations nécessaires à l'administration de votre prise en charge et à la facturation des soins.

Il peut notamment comprendre :

- Des données d'identification (Nom et prénom ; Date de naissance ; Sexe ; Adresse postale ; Numéro de téléphone ; Adresse électronique ; Numéro d'identification patient Identité Nationale de Santé (INS))
- Des données d'identification administrative (Numéro d'inscription au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (NIR) ou, le cas échéant, numéro identifiant d'attente (NIA))
- Des données administratives, économiques et financières (Informations relatives à votre couverture d'assurance maladie ; Carte Vitale ; Organisme complémentaire (mutuelle) ; Niveau de prise en charge des soins)
- Des données relatives à votre situation familiale, lorsque cela est nécessaire à votre prise en charge administrative.

Ces informations sont utilisées uniquement par les services habilités chargés de la gestion administrative et financière des soins.

Les données nécessaires au remboursement des soins peuvent être transmises aux organismes d'assurance maladie dans le cadre des dispositifs de télétransmission et de tiers payant.

LE DOSSIER MÉDICAL

Le dossier médical regroupe l'ensemble des informations nécessaires à votre suivi et à votre prise en charge médicale.

Il peut notamment contenir :

- Les informations de santé vous concernant, notamment celles recueillies par les professionnels de santé (antécédents médicaux, état de santé, traitements, suivis médicaux, etc.) ;
- Les informations relatives aux modalités de votre prise en charge, telles que les dates d'entrée et de sortie, le mode de prise en charge, les personnes à prévenir, ou les professionnels de santé intervenant dans votre suivi ;
- Les résultats et conclusions des examens médicaux, notamment cliniques, radiologiques ou biologiques.

L'accès à votre dossier médical est strictement réservé aux professionnels de santé et aux membres de l'équipe de soins participant à votre prise en charge, dans le respect du secret médical.

ORIGINE DES DONNÉES

Les données vous concernant peuvent être :

- Collectées directement auprès de vous lors de votre admission ou au cours de votre prise en charge ;
- Transmises par d'autres professionnels de santé intervenant dans votre parcours de soins ;
- Échangées dans le cadre de réseaux sécurisés de santé afin d'assurer la continuité des soins ;
- Transmises par des partenaires du Groupe AHNAC, par exemple dans le cadre :
  - De la prise de rendez-vous en ligne,
  - De la pré-admission en ligne,
  - Ou d'actes de télémédecine.

DONNÉES COLLECTÉES DANS LE CADRE DE VOS ÉCHANGES AVEC L'ÉTABLISSEMENT

Certaines données peuvent également être recueillies lorsque vous entrez en contact avec un établissement du Groupe AHNAC, notamment lorsque vous :

- Adressez une demande d'information ;
- Formulez un avis ou une réclamation ;
- Participez à une enquête de satisfaction.

Ces informations permettent notamment d'assurer le suivi des demandes des usagers et l'amélioration de la qualité des services.

L'objectif de l'utilisation de vos données personnelles

Vos données ne peuvent être utilisées ultérieurement de manière incompatible avec les objectifs suivants. Pour chaque traitement, le **Groupe AHNAC** s'engage à ne collecter et n'utiliser que des données strictement nécessaires à l'objectif poursuivi.

Vos données personnelles peuvent être collectées par le **Groupe AHNAC** en tant que responsable du traitement notamment pour les objectifs déterminés, explicites et légitimes suivants :

VOTRE PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET ADMINISTRATIVE

Dans le cadre de votre prise en charge au sein d'un établissement du **Groupe AHNAC**, certaines données personnelles vous concernant sont collectées et traitées afin de permettre :

- Le suivi de votre prise en charge médicale, paramédicale, médicosociale ;
- La coordination des soins entre les professionnels de santé ;
- La constitution et la gestion de votre dossier administratif et médical ;
- La prise de rendez-vous et la gestion de votre parcours de soins ;
- La réalisation et la restitution d'examens médicaux ;
- La facturation des actes médicaux et la gestion administrative de votre séjour ;
- La continuité des soins, notamment lorsque votre prise en charge implique plusieurs établissements ou services du groupe ;
- Le cas échéant, la prise en charge dans le cadre de dispositifs de télémédecine.

Dans ce cadre, le **Groupe AHNAC** traite vos données de santé à des fins de médecine préventive, de diagnostic médical, de prise en charge sanitaire ou médico-sociale, et de gestion des systèmes et services de soins de santé, principalement sur le fondement juridique d'une obligation légale issue du Code de la santé publique.

Vos données peuvent être partagées avec d'autres professionnels de santé appartenant à l'équipe de soins, lorsque cela est nécessaire à la coordination de votre prise en charge. Elles peuvent également être transmises à des professionnels de santé intervenant dans votre parcours de soins (structures partenaires, réseaux de santé, établissements médico-sociaux, professionnels libéraux, etc.), dans le respect du secret médical.

Par ailleurs, certaines données administratives et médicales peuvent être utilisées pour répondre à des obligations réglementaires, notamment en matière :

- D'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles ;
- De gestion des événements indésirables ;
- D'analyse et de pilotage de l'activité des établissements de santé ;
- De gestion médico-administrative.

ALIMENTATION ET ACCÈS À VOTRE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ « MON ESPACE SANTÉ »

Afin d'assurer la continuité et la coordination de vos soins, les professionnels de santé du **Groupe AHNAC** peuvent alimenter votre Dossier Médical Partagé (DMP) intégré à votre compte « Mon espace santé » avec les documents utiles à votre suivi médical (comptes rendus, résultats d'examen, prescriptions, etc.).

Pour plus d'informations veuillez vous référer à la *section Votre Dossier Médical Partagé / Mon espace santé* de cette notice d'information RGPD.

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN SANTÉ

Dans le cadre de ses missions de prévention, de diagnostic et de soins, le **Groupe AHNAC** peut, conformément à la réglementation en vigueur, être amené à utiliser certaines données issues de votre prise en charge à des fins de recherche dans le domaine de la santé.

Ces recherches ont pour objectif :

- D'améliorer la connaissance des pathologies ;
- D'évaluer les pratiques de soins ;
- D'améliorer la qualité des prises en charge médicales et médico-sociales.

Ces traitements reposent sur la mission d'intérêt public confiée aux établissements de santé et, s'agissant de données de santé, sur la finalité de recherche scientifique.

RÉUTILISATION DE VOS DONNÉES

Les données recueillies dans le cadre de votre prise en charge (c'est-à-dire collectées d'abord pour vos soins, et non spécifiquement pour la recherche) peuvent être réutilisées ultérieurement pour de nouveaux projets de recherche, dans le respect du cadre réglementaire applicable et sans nouvelle collecte auprès de vous.

LE PORTAIL DE TRANSPARENCE : OÙ VOUS INFORMER SUR CHAQUE PROJET

> Pour vous permettre de savoir, à tout moment, quelles recherches sont menées à partir de vos données, le Groupe AHNAC met à votre disposition un portail de transparence, accessible à l'adresse suivante : ahnac.com/transparence

Ce portail constitue le dispositif d'information auquel vous pouvez vous reporter avant la mise en œuvre de chaque nouveau projet. Il présente, pour chacun d'eux : sa finalité, le responsable du projet, les catégories de données utilisées, leur durée de conservation, les destinataires et les modalités d'exercice de vos droits. Chaque projet y est publié avant le début des travaux et le portail est mis à jour de façon continue.

Ces informations peuvent vous être communiquées sur simple demande auprès du service qui vous accueille ou du Délégué à la protection des données.

Selon la nature des projets :

- Vos données peuvent être pseudonymisées ;
- Vous êtes informé du projet par le portail de transparence et vous pouvez vous y opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière ;
- Certains projets font l'objet d'une information individuelle spécifique ;
- Certaines recherches nécessitent votre consentement préalable, notamment lorsqu'elles impliquent des examens ou prélèvements supplémentaires.

ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES

Lorsque des prélèvements biologiques sont réalisés dans le cadre des soins (sang, tissus, cellules…), les échantillons non utilisés peuvent, sauf opposition de votre part, être utilisés à des fins de recherche, dans le respect de la réglementation applicable. Aucun test génétique ne sera réalisé sans votre consentement écrit préalable.

Aucune utilisation de vos données à des fins de recherche n'est réalisée sans cadre légal approprié, avis éthique le cas échéant, et mise en œuvre de garanties assurant le respect de vos droits et de votre vie privée.

VOS DROITS CONCERNANT LA RECHERCHE

Conformément à la loi Informatique et Libertés et au RGPD, vous disposez de droits sur vos données : accès, rectification, limitation, effacement et opposition, selon les cas. Vous pouvez notamment vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à l'utilisation de vos données à des fins de recherche lorsque la réglementation le permet. Cette opposition n'entraîne aucune conséquence sur la qualité de votre prise en charge.

Pour exercer vos droits ou obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données. Afin que votre demande puisse être traitée, merci d'y préciser :

- L'objet de votre opposition : soit la référence du projet concerné, telle qu'elle figure sur le portail de transparence, soit une opposition générale à l'utilisation de vos données à des fins de recherche, qui s'appliquera alors à l'ensemble des projets ;
- Les éléments permettant de vous identifier : nom, prénom, date et lieu de naissance, ainsi que votre numéro de dossier patient (IPP), figurant sur vos documents d'admission ou vos comptes rendus.

En cas de doute sur votre identité, un justificatif complémentaire pourra vous être demandé ; il sera détruit dès la vérification effectuée.

Votre demande est traitée dans un délai d'un mois à compter de sa réception, pouvant être prolongé de deux mois en cas de complexité, auquel cas vous en serez informé. Votre opposition est enregistrée dans votre dossier et prend effet pour l'avenir : elle empêche toute nouvelle utilisation de vos données à des fins de recherche, sans pouvoir revenir sur les analyses déjà réalisées.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS - VIDÉOPROTECTION

Afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, certains établissements du **Groupe AHNAC** sont équipés de dispositifs de vidéoprotection.

Les images enregistrées :

- Sont conservées pendant une durée limitée, généralement 30 jours, sauf obligation légale contraire ;
- Ne peuvent être visionnées que par les personnels habilités ;
- Peuvent être transmises aux autorités compétentes en cas de réquisition judiciaire ;
- Peuvent être accessibles aux personnes concernées dans le cadre du droit d'accès en contactant notre délégué à la protection des données à dpo@ahnac.com ou par courrier postal en écrivant : A l'attention du DPO du Groupe AHNAC - Rue Entre Deux Monts 62800 Liévin.

Loyauté et transparence de la collecte de vos données

Le **Groupe AHNAC** veille à informer les personnes concernées de chaque utilisation de données personnelles qu'il met en œuvre, quel qu'en soit le support ou le mode de collecte.

Aucune donnée n'est collectée à l'insu des personnes concernées ni sans qu'une information préalable, claire et accessible, ne leur soit délivrée.

Pertinence, adéquation et minimisation des données collectées

Les données personnelles collectées sont strictement limitées à ce qui est nécessaire au regard de l'objectif poursuivi. Le **Groupe AHNAC** s'engage à ne collecter que les informations pertinentes, à en garantir l'exactitude et à veiller à leur mise à jour régulière.

Ces données sont conservées au sein de bases de données sécurisées, dans des conditions assurant leur intégrité et leur confidentialité.

L'utilisation de vos données par le Groupe AHNAC est-elle autorisée ?

Tout traitement mis en œuvre par le **Groupe AHNAC** repose sur une base légale :

- **Votre consentement** : Vous avez consenti à l'utilisation de vos données personnelles pour un ou plusieurs objectifs spécifiques ;
- **L'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles** : L'utilisation de vos données personnelles est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande ;
- **L'obligation légale** : l'utilisation de vos données personnelles est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le **Groupe AHNAC** est soumis ;
- **La mission d'intérêt public** : Pour les activités de recherche en santé incluant des données personnelles ;
- **L'intérêt légitime du Groupe AHNAC** : les intérêts légitimes du Groupe peuvent être de nature à justifier un traitement de données personnelles.

Les destinataires de vos données personnelles

Le **Groupe AHNAC** est destinataire des données personnelles collectées en sa qualité de responsable de traitement. Il veille à ce que seules les personnes habilitées, soumises à une obligation de confidentialité, puissent accéder à vos données dans le cadre de leurs missions.

Lorsque le **Groupe AHNAC** fait appel à des prestataires ou sous-traitants, ceux-ci n'accèdent aux données que sur instruction du **Groupe AHNAC** et dans un cadre strictement encadré par un contrat prévoyant leurs obligations en matière de protection des données, de sécurité et de confidentialité.

Vos données peuvent également être transmises à certains partenaires, organismes ou autorités lorsque cette communication est nécessaire à votre prise en charge, à l'accomplissement des missions du **Groupe AHNAC** ou au respect d'une obligation légale.

Seuls les professionnels de santé et, plus largement, les membres de l'équipe de soins participant à votre prise en charge peuvent accéder aux données médicales vous concernant.

Afin d'assurer la coordination et la continuité des soins, ainsi que, le cas échéant, votre suivi médico-social, certaines informations peuvent être partagées avec votre médecin traitant ou

avec d'autres professionnels participant à votre prise en charge. Vous pouvez vous y opposer sans motif.

Conformément au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), les données de santé vous concernant sont collectées et traitées sans recueil préalable de votre consentement lorsqu'elles sont nécessaires :

- À l'administration des soins, à l'établissement de diagnostics, à la réalisation de traitements médicaux ou à des actions de médecine préventive, ces traitements étant mis en œuvre par des professionnels soumis au secret professionnel ;
- À la délivrance de prestations sociales ou médico-sociales prévues par un texte législatif ou réglementaire, notamment en cas de perte d'autonomie ou de handicap, lorsque ces données sont strictement nécessaires à l'attribution ou au suivi de ces prestations.

En dehors de ces situations, lorsque le traitement de données de santé est nécessaire à votre accompagnement, votre consentement (ou celui de votre représentant légal) est recueilli dans les conditions prévues par le RGPD.

De la même manière, toute collecte de données sensibles, telles que celles relatives à vos convictions religieuses ou philosophiques, est soumise à votre consentement exprès et à la condition que ces informations soient strictement nécessaires à votre accompagnement social et/ou médico-social (par exemple : habitudes de vie, dispositions particulières souhaitées, etc.).

Dans ce cadre, certaines données peuvent être hébergées auprès de prestataires certifiés pour l'hébergement de données de santé, conformément à la réglementation applicable.

Certaines données peuvent également être utilisées dans le cadre de travaux de recherche en santé. Dans ce cas, elles sont traitées dans le respect de la réglementation applicable.

Enfin, certaines autorités administratives, judiciaires ou les services de police peuvent être destinataires de vos données lorsque la loi l'impose.

Transmission de vos données à Tune Insight

Par décision n°DT-2026-001 en date du 11 février 2026, Tune Insight a été autorisée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ("CNIL") à mettre en œuvre, en qualité de responsable du traitement, un traitement automatisé de données personnelles[1] ayant pour objectif la constitution d'un catalogue de métadonnées[2] pour le ciblage des établissements à des fins de recherches cliniques.

Le Groupe AHNAC a conclu un partenariat avec Tune Insight aux fins de constituer un catalogue fédéré de métadonnées agrégées et anonymisées. Si vous êtes pris en charge dans l'un des établissements listés ci-dessous, vos données à caractère personnel sont traitées par l'établissement de santé concerné.

Les établissements du Groupe AHNAC qui ont, à date, rejoint le réseau porté par Tune Insight sont les suivants :

- Clinique Teissier, 118 Av. Desandrouin, 59300 Valenciennes ;

[1] Traitement automatisé de données personnelles : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées, en tout ou partie, à l'aide de procédés automatisés (par exemple à l'aide d'un logiciel ou de tout système d'information) et appliquées à des données personnelles.

[2] Catalogue de métadonnées : une liste de critères médicaux (par exemple une pathologie, un médicament ou un traitement), avec pour chacun le nombre de patients concernés.

- Polyclinique du Ternois, 55 Rue de Rosemont, 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise ;
- CRF Les Hautois, 9 Pl. de la 4ème République, 62590 Oignies ;
- Polyclinique de la Clarence, Rue Charles Legay, 62460 Divion ;
- Hôpital de Riaumont, Rue d'Entre Deux Monts, 62800 Liévin ;
- Polyclinique Hénin-Beaumont, 1110 Rte de Courrières, 62110 Hénin-Beaumont.

Si vous êtes le représentant légal d'une personne faisant l'objet de cette prise en charge, vos données administratives associées à celles du patient peuvent être traitées, sur le fondement de l'obligation légale, dans le cadre du traitement d'une demande d'exercice de droits.

Tune Insight met en œuvre des requêtes automatisées [3](via le système d'information fourni par Softway Medical) de vos données de santé à caractère personnel, si vous ne vous opposez pas à ce traitement, à des fins de constitution d'un catalogue de métadonnées agrégées et anonymes, et ce, pour permettre aux acteurs de la recherche de cibler des établissements de santé, au sein desquels conduire des études cliniques.

Les acteurs de la recherche n'accèdent qu'à des données préalablement et automatiquement anonymisées par Tune Insight. Aucun traitement ni export de données personnelles n'intervient en dehors de l'environnement sécurisé de chaque établissement de santé. Le Groupe AHNAC conserve à tout moment la maîtrise des données de ses patients et de sa gouvernance locale.

La constitution du catalogue repose sur la requête, l'agrégation et l'anonymisation automatisées des données vous concernant par Tune Insight. Ces traitements de données à caractère personnel sont mis en œuvre dans le respect :

- Du Règlement UE 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données du 27 avril 2016 (ci-après le "RGPD") ;
- De la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée

(Ci-après désignés ensemble la "Réglementation").

Le présent chapitre « Transmission de vos données à Tune Insight » a pour objet de vous informer sur les caractéristiques des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre par Tune Insight.

1. QUI EST LE RESPONSABLE DE TRAITEMENT ?

Tune Insight est responsable du traitement de vos données à caractère personnel de santé, par requêtes automatisées, à des fins de constitution d'un catalogue de métadonnées agrégées et anonymes.

2. POUR QUEL OBJECTIF VOS DONNÉES SONT-ELLES TRAITÉES ?

L'objectif du traitement mis en œuvre par Tune Insight est la constitution d'un catalogue de métadonnées anonymes, aux fins de ciblage des établissements de santé français pouvant accueillir des études cliniques, dont pourront bénéficier les patients, tout en garantissant le respect des exigences réglementaires applicables au traitement des données de santé en France.

[3] Requête automatisée : fixée à l'avance par Tune Insight, elle interroge automatiquement le système d'information de l'établissement de santé sur une liste des critères médicaux. La requête intervient à l'intérieur du système d'information de l'établissement, et la réponse qui en sort, constitue uniquement un nombre de patients.

En rejoignant ce réseau, le Groupe AHNAC contribue à renforcer la visibilité de ses capacités de recherche et à favoriser l'émergence de nouvelles études cliniques.

Vos données à caractère personnel sont également traitées afin, pour votre établissement de santé, de gérer vos demandes d'exercice des droits au nom et pour le compte de Tune Insight (vos droits sont définis à l'article 6 du présent chapitre).

3. QUELLES DONNÉES SONT COLLECTÉES ? QUELLE EST LEUR SOURCE ?

Les types de données à caractère personnel requêtées par Tune Insight sont celles de votre dossier administratif et médical, initialement collectées dans le cadre de votre prise en charge, à savoir des données identifiantes administratives et des données de santé.

À des fins de gestion de vos demandes d'exercice des droits, votre établissement de santé traite, au nom et pour le compte de Tune Insight, vos données d'identification (nom, prénom), les données renseignées dans votre demande (notamment, adresse email, numéro de téléphone, adresse postale), ainsi que les données de votre dossier administratif et médical nécessaires pour répondre à votre demande.

4. QUEL EST LE FONDEMENT JURIDIQUE DES TRAITEMENTS ?

Les traitements mis en œuvre par Tune Insight se fondent sur la base légale de l'intérêt légitime du responsable de traitement. Des traitements de données de santé sont nécessaires à des fins de recherche scientifique, l'ambition étant, grâce au catalogue, de cibler les établissements où conduire des études cliniques au bénéfice des patients, conformément à la décision d'autorisation DT-2026-001 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

5. QUI A ACCÈS À VOS DONNÉES ?

Les personnels de Tune Insight n'accèdent à aucun moment à vos données à caractère personnel de santé, seules des requêtes automatisées sont mises en œuvre, dans l'environnement sécurisé de votre établissement de santé.

Votre établissement de santé accède à vos données à caractère personnel nécessaires à la gestion de vos demandes d'exercice des droits au nom et pour le compte de Tune Insight.

Les acteurs du secteur pharmaceutique et de la recherche n'accèdent qu'à des données préalablement anonymisées.

6. QUELS SONT VOS DROITS ?

Conformément à la Réglementation, vous, ou votre représentant légal, disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition au traitement et le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Vous pouvez exercer vos droits, notamment d'opposition en complétant le formulaire d'opposition accessible via le lien suivant : Formulaire d'opposition

L'exercice de vos droits, notamment de votre droit d'opposition, n'entraînera aucune conséquence sur votre prise en charge.

La note d'information complète relative à la constitution du catalogue est disponible sur le site web de Tune Insight via le lien suivant : Note d'information

Pour toute information complémentaire sur ce traitement et sur les engagements de Tune Insight en matière de protection des données, vous pouvez consulter le site web de Tune Insight via le lien suivant : Tune Insight

Ou la page LinkedIn de Tune Insight : LinkedIn

Si vous estimez, après avoir contacté votre établissement de santé ou Tune Insight, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en ligne depuis le téléservice ou par courrier postal à l'adresse suivante : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

7. COMBIEN DE TEMPS VOS DONNÉES SONT-ELLES CONSERVÉES ?

Vos données sont traitées le temps des requêtes permettant de constituer le catalogue de métadonnées anonymes, visant au ciblage de votre établissement de santé, pour favoriser le développement d'études cliniques.

8. VOS DONNÉES SONT-ELLES TRANSFÉRÉES EN DEHORS DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Tune Insight est une entité dont l'établissement principal est localisé en Suisse, en dehors du territoire de l'Union européenne, mais bénéficiant d'un niveau de protection des données adéquat, c'est-à-dire substantiellement équivalent à celui de l'Union européenne.

La limitation dans le temps de la conservation de vos données personnelles

Le **Groupe AHNAC** ne conserve les données personnelles que pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels elles ont été collectées. Ces durées sont conformes à la législation nationale applicable, notamment aux délais de prescription légale ou réglementaire.

Conservation du dossier médical

Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, les données constitutives de votre dossier médical sont conservées :

- Pendant vingt ans à compter de la date de votre dernier passage dans l'établissement ;
- Pour les patients mineurs, jusqu'au vingt-huitième anniversaire, si ce délai est supérieur à vingt ans ;
- Si la personne décède moins de dix ans après son dernier passage dans l'établissement, le dossier est conservé dix ans à compter de la date du décès.

Certaines catégories de données médicales peuvent faire l'objet de durées de conservation spécifiques.

Ainsi, les données relatives à la transfusion sanguine sont conservées pendant au moins trente ans, conformément à la réglementation applicable.

Conservation des données administratives

Les données administratives collectées dans le cadre de votre prise en charge sont conservées pendant la durée nécessaire :

- À la gestion administrative de votre dossier ;
- À la facturation des soins et au traitement des remboursements par les organismes d'assurance maladie et les complémentaires santé.

À l'issue de cette période, ces données peuvent être archivées pendant la durée nécessaire au respect des obligations légales et des délais de prescription applicables.

Données utilisées dans le cadre de la recherche

Lorsque vos données sont utilisées dans le cadre de travaux de recherche en santé, elles sont conservées :

- Pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de l'étude ;
- Jusqu'à deux ans après la dernière publication des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche.

À l'issue de cette phase, les données peuvent faire l'objet d'un archivage sur support papier ou informatique pour une durée de vingt ans maximum ou pour une durée conforme à la réglementation en vigueur.

Les transferts de vos données

Dans certains cas, des données personnelles peuvent être transférées vers des pays situés en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Dans cette hypothèse, le **Groupe AHNAC** s'assure que ces transferts sont réalisés dans le respect de la réglementation applicable et que des garanties appropriées sont mises en place afin d'assurer un niveau de protection adéquat des données personnelles, par exemple :

- Par l'utilisation de clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne ;
- Ou par des transferts vers des pays reconnus comme offrant un niveau de protection adéquat.

Vos droits sur vos données personnelles

Vous disposez de droits vous permettant de garder la maîtrise des informations vous concernant. Le **Groupe AHNAC** vous rappelle ici les droits dont vous disposez et comment les exercer.

Votre droit d'accès

Vous avez le droit d'obtenir du **Groupe AHNAC** la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas utilisées et, lorsqu'elles le sont, l'accès auxdites données à caractère personnel ainsi que les informations suivantes :

- Les objectifs de l'utilisation de vos données ;

- Les catégories de données à caractère personnel concernées ;
- Les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales ;
- Lorsque cela est possible, la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;
- L'existence du droit de demander au **Groupe AHNAC** la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel, ou une limitation du traitement des données à caractère personnel relatives à la personne concernée, ou du droit de s'opposer à ce traitement ;
- Le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;
- Lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toute information disponible quant à leur source ;
- L'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage et, au moins en pareils cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée.

Votre droit à la rectification de vos données

Vous avez le droit d'obtenir du **Groupe AHNAC**, dans les meilleurs délais, la rectification des données à caractère personnel vous concernant qui sont inexactes. Compte tenu des objectifs de l'utilisation des données, vous avez le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

Votre droit à l'effacement de vos données

Vous avez le droit d'obtenir du **Groupe AHNAC** l'effacement, dans les meilleurs délais, de données à caractère personnel vous concernant et le Groupe a l'obligation d'effacer ces données à caractère personnel dans les meilleurs délais, lorsque l'un des motifs suivants s'applique :

- Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des objectifs pour lesquels elles ont été collectées ou utilisées d'une autre manière ;
- Vous retirez le consentement sur lequel est fondée l'utilisation des données, et il n'existe pas d'autre fondement juridique à cette dernière ;
- Vous vous opposez à l'utilisation de vos données, et il n'existe pas de motif légitime impérieux pour cette dernière ;
- Les données à caractère personnel ont fait l'objet d'une utilisation illicite ;
- Les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale qui est prévue par le droit de l'Union ou par le droit de l'État membre auquel le **Groupe AHNAC** est soumis.

Votre attention est attirée sur le fait que le droit à l'effacement des données n'est pas un droit général et qu'il ne pourra y être fait droit que si un des motifs prévus dans la réglementation applicable est présent.

Si aucun de ces motifs n'est présent, le **Groupe AHNAC** ne pourra répondre favorablement à votre demande ; tel sera le cas s'il est tenu de conserver les données en raison d'une obligation légale ou réglementaire ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Votre droit à la limitation des traitements de données

Vous avez le droit d'obtenir du responsable du traitement la limitation du traitement lorsque l'un des éléments suivants s'applique :

- Vous contestez l'exactitude des données à caractère personnel, pendant une durée permettant au **Groupe AHNAC** de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- L'utilisation des données est illicite et vous vous opposez à leur effacement et exigez à la place la limitation de leur utilisation ;
- Le **Groupe AHNAC** n'a plus besoin des données à caractère personnel pour l'accomplissement de l'objectif mais celles-ci vous sont encore nécessaires pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
- Vous vous êtes opposé au traitement, pendant la vérification portant sur le point de savoir si les motifs légitimes poursuivis par le **Groupe AHNAC** prévalent sur les vôtres.

Lorsque l'utilisation des données a été limitée, ces données à caractère personnel ne peuvent, à l'exception de la conservation, être traitées qu'avec votre consentement, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale, ou encore pour des motifs importants d'intérêt public de l'Union ou d'un État membre.

Une personne concernée qui a obtenu la limitation de l'utilisation de ses données est informée par le **Groupe AHNAC** avant que cette limitation ne soit levée.

Votre droit de vous opposer aux traitements de données

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à l'utilisation des données personnelles vous concernant. Le **Groupe AHNAC** ne traite plus vos données personnelles, à moins qu'il ne démontre qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, droits et libertés, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Votre droit à la portabilité de vos données

Vous avez le droit de recevoir les données personnelles vous concernant que vous avez fournies au **Groupe AHNAC**, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et vous avez le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans que le Groupe y fasse obstacle, lorsque :

- L'utilisation de vos données est fondée sur le consentement, ou sur un contrat et ;
- L'utilisation de vos données est effectuée à l'aide de procédés automatisés.

Lorsque vous exercez votre droit à la portabilité des données, vous avez le droit d'obtenir que les données personnelles soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre, lorsque cela est techniquement possible.

Votre droit de retirer votre consentement

Lorsque les traitements de données que le **Groupe AHNAC** met en œuvre sont fondés sur votre consentement, vous pouvez le retirer à n'importe quel moment. Le **Groupe AHNAC** cesse alors

de traiter vos données personnelles sans que les opérations antérieures pour lesquelles vous aviez consenti ne soient remises en cause.

Les limites à l'exercice de vos droits

En tant qu'établissements de santé, les établissements du **Groupe AHNAC** sont tenus de mettre en œuvre et de conserver les données à caractère personnel des patients qu'il prend en charge (articles R. 1112-2 et R. 1112-7 du CSP). Ces traitements sont donc nécessaires au respect d'une obligation légale à laquelle le Groupe est soumis (article 6.1.c du RGPD).

Dans ce cadre, le traitement de données sensibles, dont des données concernant la santé, est nécessaire aux fins de la médecine préventive, de diagnostics médicaux, de la prise en charge sanitaire ou sociale, ou de la gestion des systèmes et des services de soins (article 9.2.h du RGPD).

Au regard de la base légale du traitement de données, vous ne disposez pas du droit :

- De vous opposer au traitement de vos données ;
- De demander leur effacement ;
- À la portabilité de vos données.

Votre droit d'introduire une réclamation

> Si vous estimez, après avoir contacté le Groupe AHNAC, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL https://www.cnil.fr/.

Les modalités d'exercice de vos droits

> Pour exercer vos droits ou pour obtenir des informations supplémentaires sur la protection de vos données personnelles, veuillez contacter le Groupe AHNAC par courriel à l'adresse dpo@ahnac.com.

Pour tout exercice de ces droits, en cas de doute raisonnable sur l'identité du demandeur, le **Groupe AHNAC** vous demandera tout document permettant de prouver votre identité.

La sécurité de vos données personnelles

Le **Groupe AHNAC** met tout en œuvre pour protéger vos données personnelles. Cela signifie que des outils informatiques sécurisés, des règles internes strictes et des protections physiques sont utilisés pour éviter toute utilisation abusive, perte ou accès non autorisé à vos données personnelles.

Le **Groupe AHNAC** met en œuvre une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) définissant les orientations et les exigences de sécurité applicables au sein de ses établissements, adaptées à la nature des données traitées et aux activités réalisées.

Le **Groupe AHNAC** veille également à ce que ses prestataires et sous-traitants présentent des garanties suffisantes en matière de sécurité et de protection des données personnelles, notamment par la mise en place d'engagements contractuels conformes à la réglementation applicable.

Gestion informatisée du dossier patient

Votre dossier médical est géré au moyen de systèmes d'information sécurisés, permettant de faciliter le partage de l'information entre les professionnels de santé participant à votre prise en charge.

Ces échanges d'informations ont pour objectif d'assurer la continuité, la coordination et la sécurité des soins, notamment en situation d'urgence, dans le respect du secret médical et de la réglementation en vigueur.

L'accès à ces informations est strictement limité aux professionnels habilités appartenant à l'équipe de soins.

Hébergement des données de santé

Lorsque des prestataires externes interviennent pour l'hébergement ou le traitement de données de santé, le **Groupe AHNAC** s'assure qu'ils disposent de la certification Hébergeur de Données de Santé (HDS), conformément aux exigences de l'article L.1111-8 du Code de la santé publique. Les patients peuvent, pour un motif légitime tenant à leur situation particulière, s'opposer à l'externalisation de l'hébergement de leurs données en adressant leur demande à l'AHNAC par courrier postal ou par courriel.

Votre Dossier Médical Partagé / Mon espace santé

Dans le cadre de votre prise en charge, les professionnels de santé intervenant auprès de vous peuvent être amenés à utiliser votre Dossier Médical Partagé (DMP), intégré à Mon espace santé.

Selon votre situation, ils peuvent notamment :

- **Consulter** les documents contenus dans votre DMP, lorsque cela est nécessaire à votre prise en charge ;
- **Télécharger** certains documents depuis votre DMP afin de les intégrer à votre dossier patient au sein du Groupe AHNAC ;
- **Alimenter** votre DMP en y déposant des documents utiles à votre suivi médical, par exemple des comptes rendus, résultats d'examens, courriers médicaux ou documents de synthèse.

Ces accès et dépôts sont réalisés uniquement par des professionnels habilités, dans le respect des règles applicables au DMP et des droits dont vous disposez.

Lorsque les professionnels appartiennent à votre équipe de soins

Lorsque les professionnels interviennent dans le cadre de votre prise en charge et appartiennent à votre équipe de soins, ils peuvent, sauf opposition de votre part :

- Consulter les documents de votre DMP auxquels leur profession leur donne accès ;
- Télécharger les documents nécessaires à votre prise en charge ;
- Alimenter votre DMP avec les documents utiles à votre suivi.

Dans ce cadre, votre consentement est présumé, sous réserve que vous ayez été préalablement informé.

Vous pouvez toutefois vous opposer :

- À la consultation de votre DMP par un professionnel ;
- À l'alimentation de votre DMP, **sous réserve d'invoquer un motif légitime** ;
- À l'accès d'un professionnel déterminé, en le bloquant depuis votre espace santé.

Votre opposition sera prise en compte dans notre système d'information afin de bloquer les actions concernées. Le motif de votre opposition ne sera pas enregistré dans notre logiciel.

Lorsque des personnes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel membre de votre équipe de soins

Certaines personnes peuvent intervenir sous la responsabilité d'un professionnel membre de votre équipe de soins, par exemple pour des opérations nécessaires à votre prise en charge ou à la gestion de votre dossier.

Dans ce cas :

- Elles ne peuvent pas consulter votre DMP en dehors des règles d'habilitation applicables ;
- Elles peuvent participer à l'alimentation de votre DMP sous la responsabilité du professionnel concerné ;
- Votre consentement est présumé, sous réserve que vous ayez été préalablement informé.

Si vous vous êtes opposé à l'alimentation de votre DMP pour le professionnel concerné, cette opposition sera également prise en compte pour les personnes agissant sous sa responsabilité.

Lorsque le professionnel n'appartient pas à votre équipe de soins

Lorsque le professionnel qui souhaite accéder à votre DMP n'appartient pas à votre équipe de soins, il ne peut consulter votre DMP qu'avec votre consentement exprès préalable, dans les conditions prévues par les textes applicables.

Dans ce cas, il vous sera demandé de confirmer expressément votre accord avant toute consultation ou tout téléchargement de documents depuis votre DMP.

Votre consentement reste valable tant que vous ne l'avez pas retiré.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment, sans que cela remette en cause la licéité des accès réalisés avant ce retrait.

Vos droits sur les documents versés dans votre DMP

Vous pouvez demander au professionnel ou à l'établissement ayant alimenté votre DMP :

- La rectification d'un document erroné ;

- La suppression d'un document, sous réserve d'un motif légitime ;
- La prise en compte d'une opposition à l'alimentation ou à la consultation de votre DMP ;
- Le cas échéant, le retrait de votre consentement lorsque celui-ci était nécessaire.

> Pour exercer vos droits ou pour obtenir des informations supplémentaires sur la protection de vos données personnelles, veuillez contacter le Groupe AHNAC par courriel à l'adresse dpo@ahnac.com.

Traçabilité des accès

Tous les accès à votre DMP sont tracés.

Cela signifie que les consultations, téléchargements et alimentations réalisés par les professionnels sont horodatés et peuvent être portés à votre connaissance dans l'historique de votre DMP.

Les professionnels sont également informés que leurs actions sur le DMP sont tracées, localement et au niveau national.

La sécurité et la protection des données de santé contenues dans « Mon espace santé » sont garanties par l'Assurance Maladie, responsable de ce service numérique national.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la foire aux questions (FAQ) disponible sur le site monespacesante.fr ou contacter le support dédié.

Date d'entrée en vigueur et révisions

La présente Notice d'information RGPD entre en vigueur à compter de sa date de publication au sein des établissements.

La présente Notice d'information RGPD est soumise à une révision annuelle afin de garantir son adéquation avec l'évolution des technologies, des pratiques professionnelles et des réglementations en vigueur. Toute modification ou mise à jour sera formellement communiquée et diffusée conformément aux procédures internes de l'établissement.